

Règlement du concours de poésie 2019

Organisateur du concours

Dans le cadre de l'événement national « Printemps des Poètes », la médiathèque de la Ville d'Épône organise un concours de poésie destiné aux enfants et adultes.

Principe du concours

Célébrons l'arrivée du printemps, de nouvelles couleurs, des nouveaux paysages et autorisons-nous à mettre en rime et en vers, notre joie d'honorer à nouveau, la lumière, les fleurs en devenir, la nature en éveil au travers de sonnets, acrostiches, haikus ou toute autre forme poétique.

Nous saurons apprécier votre engagement et votre enthousiasme et tenterons de distinguer l'écrit qui nous semblera le plus empreint de poésie.

Condition et validation de participation

La participation est libre et gratuite. Le concours est ouvert aux enfants et aux adultes. Votre poème est à envoyer par courriel d'ici 7 mars 2019 : mediatheque@epone.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : Médiathèque d'Épône - Rue de la Brèche - 78680 Épône

Il est aussi possible de déposer les documents à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

Chaque candidat garantit l'authenticité de son texte en faisant clairement figurer nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, âge.

Si votre enfant est scolarisé dans une école épônoise, l'établissement scolaire et la classe sont à préciser.

Règlement du concours

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, y compris ses avenants éventuels et additifs.

Cession des droits d'auteurs et des publications

Du fait de leur participation au concours, tous les participants autorisent la ville d'Épône à utiliser les textes à des fins pédagogiques et culturelles, à les présenter lors d'une lecture en public et à les publier dans les supports de la ville (bulletin municipal, site Internet, réseaux sociaux) accompagnés des noms sans que cela confère un droit à une rémunération ou à un avantage quelconque.

Tout manquement aux éléments précités pourrait entraîner une invalidation de participation.

Jury

Le jury du concours est composé de personnalités diverses pouvant apporter un regard et une évaluation sur les poèmes soumis.

Résultat

Les lauréats se verront offrir deux places de spectacles sur la saison culturelle de la Ville d'Épône et leurs poèmes seront publiés dans le bulletin municipal, Épône Magazine.